

COUR SUPRÊME—*Suite.*

2. La Chambre décide de se former en comité à l'égard de résolutions proposées à ce sujet, 160.

COURS D'EAU :—Voir *Rivières.*

## COURS MONÉTAIRE :

1. La Chambre décide de se former en comité au sujet du cours monétaire, 31. Ordre de prise en considération, rescindé, 291.

2. Pétition en faveur du papier-monnaie fractionnaire ; Joliette, 122.

3. Pétitions adverses à l'introduction du papier-monnaie fractionnaire :—Berlin, 113. Chambre de commerce de Brantford, 132. Chippawa, 141. Clora, 175. Lindsay, 113. Municipalité de Logan, 166. Montréal, 113. Napanee, 113. Ashawa, 113. Ste. Catharines, 115. St. Hyacinthe, 113. Sarnia, 113. Waterloo, 113. Windsor, 141.

4. Pétition demandant une loi établissant un cours uniforme pour tout le pays :—Amherst (N.-E.), 237. St. Jean (N. B.), 97.

5. Pétition contre tout changement du cours monétaire ; Chambre de commerce de Montréal, 66.

6. Pétition contre tout changement dans le cours monétaire de la Nouvelle-Ecosse, 66, 94.

Voir *Documents*, 13. *Adresses*, 11, 12.

CRÉDIT FONCIER, INSTITUTIONS DE :—Bill pour faciliter leur incorporation, 95. Renvoyé à un comité, 314.

## CUIR :

1. La Chambre se forme en comité au sujet de l'inspection des peaux crues et du cuir, 68. Rapport d'une série de résolutions ; Bill, 139. Voir *infra* 2.

2. Bill pour amender la loi relative à l'inspection des peaux crues et du cuir à Ontario et Québec ; Ordonné, 139. Présenté, 140. Renvoyé à un comité général, avec les résolutions (*supra*, 1) ; Considéré et amendé ; Rapporté ; Passé, 314. Par le Sénat, 353. S. R., 355. (33 Vict., c. 37.)

3. Pétition pour des amendements aux actes concernant l'inspection des peaux crues et du cuir ; Hallam, J., et autres, 23.

**D**AWSON,—ROUTE JUSQU'À LA RIVIÈRE-ROUGE :—Voir *Documents*, 58, 62. *Adresses*, 45, 51.

DÉBATS, RAPPORT DES :—Comité spécial au sujet des débats et de leur publication, 35. Membres ajoutés, 67. Permission de faire rapport de temps à autre ; PREMIER RAPPORT, recommandant la nomination d'un comité collectif, 56. Adopté ; Message envoyé au Sénat, 57. Membres du Sénat qui en doivent faire partie, 60, 68. Rapport, 71. Motion pour le faire adopter ; Amendement à l'effet de le renvoyer au comité ; Amendement—vu la période avancée de la session, il est inopportun de prendre aucune décision à ce sujet, adopté, 240.